

Résumé

Cette étude porte sur les implications d'une réduction de la protection commerciale dans le domaine agricole et des mesures internes de soutien à l'agriculture qui faussent les échanges. Elle met l'accent sur le niveau et la distribution des revenus à l'intérieur des pays et entre pays. Les résultats corroborent ceux de nombreuses études précédentes et montrent qu'une réforme de ce type améliorerait le bien-être économique mondial et celui des pays qui la mettraient en œuvre. D'autres pays exportateurs en retireraient également un bénéfice à la faveur d'une augmentation des prix mondiaux des produits agricoles. Bien entendu, cette même majoration des prix peut également se traduire par un manque à gagner pour certains pays très tributaires des importations de produits agricoles et alimentaires. Partout, certains secteurs et ménages verraient leur situation s'améliorer, tandis que d'autres la verraient se détériorer.

Il est difficile de réformer la politique agricole, peut-être, en partie, parce que ceux qui redoutent d'y perdre sont à même de bloquer les initiatives en ce sens ou de les édulcorer. En fait, mis à part lorsqu'elle est dictée par une crise économique, la réforme de la politique agricole est rarement entreprise sans que des dispositifs d'accompagnement soient mis en œuvre pour compenser dans une certaine mesure le manque à gagner et pour aider ceux qui en subissent les répercussions préjudiciables à s'adapter au nouvel environnement économique induit par les changements.

De manière générale, pour réformer la politique agricole, les responsables de l'action publique doivent non seulement comprendre les avantages qu'il y a à en retirer, mais aussi pouvoir identifier les acteurs susceptibles d'être lésés, quantifier leur manque à gagner potentiel, puis concevoir des mesures qui rendent faisable la réforme du point de vue politique. De plus en plus, les responsables de l'action publique tiennent compte du fait qu'il ne suffit pas d'affirmer que la réforme peut avoir des avantages généraux. En effet, il est aussi nécessaire de veiller à ce que les gains se matérialisent concrètement et soient largement partagés, à ce que ceux qui risquent d'être lésés à court ou moyen termes aient en définitive des chances d'améliorer leur situation, et à ce qu'aucun pays ou aucune catégorie de ménages à l'intérieur d'un pays n'ait à supporter un manque à gagner inacceptable. Les résultats de cette étude peuvent y aider.

Objet et méthode d'analyse

L'analyse décrite dans ce rapport s'appuie sur plusieurs modèles économiques pour chiffrer les effets sur les échanges et sur le bien-être de réformes des politiques commerciales concernant les produits agricoles et des politiques agricoles nationales. L'objectif, qui sert de fil conducteur, est de clarifier les effets redistributifs probables d'une libéralisation du secteur agricole, afin de pouvoir concevoir des mesures d'aide à l'ajustement et des mesures compensatrices plus adaptées. Concernant l'action publique, le scénario évalue les changements susceptibles d'accompagner, en termes de marchés et de bien-être, une hypothétique division par deux dans le monde entier de tous les droits

de douane sur les marchandises et des subventions à l'exportation de produits agricoles, ainsi que du soutien interne en faveur de l'agriculture dans les pays de l'OCDE.

La première étape consiste à se demander quelles seraient les incidences de cette réduction de la protection commerciale et du soutien agricole sur les prix de marché mondiaux des principaux produits agricoles de base. La question est ensuite de savoir quels pays seraient avantagés/lésés par la réforme et, à l'intérieur des pays, quels secteurs et catégories de ménages seraient touchés. En posant ces questions, l'étude souligne l'importance relative de différents types d'instruments des politiques commerciale et agricole et des réformes entreprises dans un pays par rapport à celles mises en œuvre par ses partenaires commerciaux. Une analyse à l'échelon des ménages précise les résultats en s'intéressant à la manière dont différents types de ménages agricoles et non agricoles seraient touchés par la réforme, ainsi qu'aux facteurs qui déterminent leur aptitude à partager les avantages et assimiler le manque à gagner.

L'étude s'appuie sur les modèles AGLINK et GTAPEM du Secrétariat pour mesurer les effets de l'action des pouvoirs publics aux niveaux mondial, national et sectoriel. Les effets sur les ménages sont évalués à l'aide de différents modèles microéconomiques dans cinq études de cas nationales sur le Brésil, l'Italie, le Malawi, le Mexique et les États-unis. Ces études de cas ne sont pas toutes construites de la même manière, car les pays concernés n'ont pas tous la même structure économique et les données disponibles ne sont pas toujours identiques. Elles ont néanmoins en commun deux caractéristiques essentielles. Premièrement, elles intègrent des informations au niveau microéconomique (ménages) dans un modèle comportemental macroéconomique (région ou ensemble de l'économie). Deuxièmement, elles comprennent des groupes de ménages représentatifs qui, collectivement, représentent la totalité des types de ménages présents dans l'économie. Les principaux éléments de la caractérisation des effets redistributifs de la réforme sont les réactions des ménages aux modifications de l'action publique, les interactions entre marchés de produits et de facteurs et les interactions macroéconomiques.

Marchés mondiaux des produits de base

Lorsqu'elles interviennent dans des pays qui offraient jusque là aux agriculteurs un niveau élevé de protection commerciale et de soutien, les réformes conduisent généralement à une baisse de la production agricole et à une augmentation de la consommation. AGLINK montre que ce double phénomène entraînerait une élévation des prix mondiaux de la plupart des produits agricoles produits dans les pays de l'OCDE. Selon les simulations, les hausses les plus fortes concerneraient les produits laitiers échangeables (fromage, beurre et lait en poudre) et seraient sensiblement supérieures à 10 % en moyenne. Toujours d'après les simulations, l'augmentation des prix mondiaux des autres produits animaux ou végétaux, plus modeste, tournerait autour de 2-3 % en moyenne. Les prix mondiaux des tourteaux oléagineux et des oléagineux diminueraient légèrement.

Bien-être économique national

Il ressort des simulations opérées avec le modèle GTAPEM que la plus grande majorité des pays et régions pris en compte dans l'analyse verraient progresser leur bien-être économique. L'ampleur des bénéfices d'une réforme multisectorielle, exprimée

sous forme d'accroissement en pourcentage du PIB, est plus élevé en dehors de la zone de l'OCDE que l'augmentation du bien-être induite par la réforme dans la zone de l'OCDE.

L'amélioration du bien-être dans la zone de l'OCDE est essentiellement imputable à la réforme des politiques agricoles, tandis qu'elle résulte dans une beaucoup plus large mesure de la réduction des droits de douane non agricoles en dehors de cette zone. Dans un cas comme dans l'autre, elle est beaucoup moins sensible que celle dont font état d'autres études. Cela tient en grande partie au fait que la présente analyse s'appuie sur des données plus récentes et plus précises pour mesurer la protection commerciale et le soutien interne à l'agriculture (précisions qui minorent le niveau et les effets de distorsion des mesures de soutien actuelles). En outre, ces résultats s'appuient sur le principe de la statique comparative, alors que certaines études intègrent également les gains dynamiques qui découleraient de l'amélioration de la productivité et de la croissance économique induites.

L'amélioration du bien-être attribuable aux réformes de la politique agricole provient principalement, dans les simulations, de la réduction des droits sur les importations, et bénéficie surtout aux consommateurs dans les pays où les droits de douane diminuent. La réduction des paiements budgétaires se traduit par une modeste amélioration globale du bien-être dans les pays qui y procèdent, mais ne le modifie pratiquement pas dans les autres. Toutefois, dans certains pays, ces paiements entraînent une forte redistribution du revenu entre, d'une part, les contribuables et, d'autre part, les agriculteurs et propriétaires fonciers.

Cette étude établit de nombreuses catégories de paiements budgétaires en suivant généralement les procédures utilisées pour classer les mesures de soutien prises en compte dans le calcul de l'Estimation du soutien aux producteurs (ESP)¹. Pour la simulation, on a fait correspondre toutes ces catégories de paiements à des produits particuliers et l'on a supposé que pour en bénéficier, il fallait remplir les critères de plantation ou de production effective. Dans la pratique, les producteurs peuvent percevoir certains types de paiements sans pratiquer la production considérée. Certes, différents programmes continuent d'encourager des niveaux de production supérieurs à ce qu'ils seraient en l'absence de mesures par le biais d'incitations autres que les prix, mais l'effet incitatif serait dans ce cas moins net que dans l'hypothèse retenue dans cette analyse et, en conséquence, les gains de bien-être imputables à la réduction des paiements budgétaires seraient eux aussi moindres que ne l'indiquent les résultats de la simulation. Les implications de la réforme des politiques agricoles dans la zone de l'OCDE pour les pays ou régions situés en dehors de cette zone sont difficiles à déterminer *a priori*. Bien entendu, les fournisseurs compétitifs retireront un avantage de l'ouverture des marchés et de la hausse des prix des produits. Les importateurs nets de produits dont les prix mondiaux augmentent sous l'effet des réformes risquent d'enregistrer un manque à gagner si les prix des produits qu'ils exportent n'augmentent pas eux aussi en proportion. De plus, certains pays exportateurs nets des produits les plus concernés par le soutien agricole accordé dans l'OCDE pourraient être lésés si les réformes érodaient les avantages économiques qu'ils retirent d'accords commerciaux préférentiels passés avec des partenaires membres dans la zone de l'OCDE. Il ressort de l'étude que la région hors OCDE retire un bénéfice, globalement, de la hausse des prix mondiaux engendrée par la réforme des politiques mise en œuvre dans la zone de l'OCDE, mais ce bénéfice est relativement modeste (environ 1.8 milliards de USD, ce qui correspond à peu près à 0.03 % du PIB total de la région en question). Par ailleurs, ces gains se concentrent dans quelques pays seulement et plus de la moitié de l'amélioration nette du bien-être telle

qu'elle est estimée pour la région hors OCDE à la suite de la réduction du soutien agricole dans les pays de l'OCDE est accaparée par un seul pays, à savoir le Brésil.

Répercussions sur le secteur agricole

Le rendement économique net des terres, de la main-d'œuvre et des capitaux mis au service de l'agriculture (valeur ajoutée) diminuerait dans la plupart des pays de l'OCDE où la protection commerciale et le soutien interne seraient réduits, mais augmenterait dans certains d'entre eux et dans des pays non membres de l'OCDE où les niveaux de protection commerciale et de soutien interne sont relativement bas. Le déclin de la valeur ajoutée agricole estimé tient pour l'essentiel à la forte baisse du rendement des terres imputable à la réduction des subventions au titre des terres. La réduction de la protection commerciale ne joue qu'un rôle marginal dans les pertes de revenus globales enregistrées dans les pays de l'OCDE. Toutefois, l'augmentation des prix mondiaux due à cette même réduction de la protection commerciale explique en grande partie les gains réalisés par les pays où le revenu agricole progresse.

En ce qui concerne les pays en développement étudiés séparément, la poursuite des réformes commerciales risque de se surajouter à la compression des effectifs agricoles dans certains cas, par exemple en Inde, mais peut aussi compenser en partie cette tendance dans d'autres, notamment au Brésil. Toutefois, là où la libéralisation des échanges entraîne une réduction de l'emploi dans le secteur, il ne faut pas nécessairement s'attendre à une forte aggravation de la pression déjà exercée par le processus existant de développement et de croissance économiques. Dans les pays concernés, la demande de main-d'œuvre agricole diminuera sans aucun doute.

Effets au niveau des ménages : observations générales

Les effets généraux évoqués plus haut seront ressentis dans chaque pays de manière extrêmement variable selon les produits et les ménages agricoles. Les études de cas nationales mesurent, à l'intérieur des pays, les effets redistributifs de la réforme des politiques agricole et commerciale entreprise à l'échelon national et/ou multilatéral. Compte tenu de leur nombre limité, elles ont surtout valeur d'illustration et ont pour intérêt d'indiquer comment leurs enseignements pourraient être employés dans la conception de l'action des pouvoirs publics de ces pays.

Chacune des études de cas distingue plusieurs types de ménages agricoles et s'appuie sur sa propre classification pour représenter au mieux la structure de l'économie concernée. Aux fins de comparaison, une distinction générale peut être établie dans chaque cas entre les ménages agricoles à vocation commerciale et à vocation non commerciale (avec une ou plusieurs sous-catégories). Les premiers, qui tendent à se comporter comme des entreprises, consomment une part minime de leur propre production et n'assurent guère eux-mêmes la production des intrants dont ils ont besoin. Cette catégorie est généralement mieux intégrée aux marchés organisés. S'ajoutent deux autres grandes catégories : les salariés agricoles et les ménages urbains. Elles peuvent être particulièrement importantes dans les pays en développement, où les paysans sans terre sont plus nombreux et où la population urbaine consacre une part non négligeable de ses revenus à l'alimentation.

En dépit des difficultés rencontrées pour comparer de manière rigoureuse les études de cas, certains points communs sont à retenir. Dans tous les cas, les effets immédiats de la réforme se font surtout sentir sur les exploitations commerciales. Les ménages de cette

catégorie ont le plus à gagner dans les cas où la protection intérieure est faible et où les prix perçus s'élèvent par suite des réformes menées dans d'autres pays. A l'inverse, leur manque à gagner est maximal lorsqu'ils sont privés de la protection dont ils bénéficiaient. Ce résultat se vérifie en termes absolus, mais aussi si l'on compare avec d'autres types de ménages. Trois facteurs expliquent ce constat essentiel.

Premièrement, les ménages agricoles à vocation non commerciale tirent souvent leurs revenus monétaires de sources diversifiées, une plus grande part provenant d'activités non agricoles. L'impact de réformes propres au secteur est alors limité. Deuxièmement, ces ménages (notamment ceux qui pratiquent une agriculture de subsistance dans les pays en développement) se caractérisent par une forte autoconsommation de produits agricoles, ce qui a pour effet d'atténuer, voire d'annuler, les avantages de l'augmentation des prix. En fait, bon nombre de ménages agricoles défavorisés dans les pays en développement sont consommateurs nets des denrées qu'ils produisent, d'où le risque de manque à gagner en cas de hausse des prix. Troisièmement, les ménages à vocation non commerciale sont susceptibles d'avoir à supporter des coûts de transaction plus élevés que leurs homologues de l'agriculture commerciale. Cela peut encore diminuer les effets bénéfiques de l'augmentation des prix, et faire prévaloir les incidences sur le marché des facteurs (hausse du loyer des terres, par exemple). Dans bien des cas, par conséquent, les réformes favorables aux producteurs à vocation commerciale risquent d'entraîner des effets contrastés à l'intérieur de la catégorie générale des ménages agricoles à vocation non commerciale.

Il convient toutefois de noter que, selon les circonstances, la capacité d'adaptation des ménages agricoles à vocation commerciale peut être soit supérieure, soit inférieure à celle des ménages à vocation non commerciale. Par exemple, les agriculteurs à vocation commerciale peuvent parfois accéder au crédit plus facilement, et donc être plus à même de réagir à la création de nouveaux débouchés. Ils sont parfois plus compétents en gestion également. En parallèle, les paysans à vocation non commerciale ne disposent pas d'autant de compétences particulières qui leur permettraient de trouver plus facilement un emploi en dehors de l'agriculture et donc de quitter le secteur en cas de baisse des prix, ou d'y revenir en cas de hausse. En résumé, la capacité d'adaptation des différents types de ménages est fonction du contexte et peut dans certains cas invalider le résultat général selon lequel les exploitations à vocation commerciale ont davantage à gagner ou à perdre que les agriculteurs à vocation non commerciale.

Effets au niveau des ménages : résultats des études de cas

Dans le détail, les études de cas font apparaître les distinctions suivantes entre les incidences sur les ménages agricoles selon le caractère commercial ou non commercial de leur activité :

- Au Brésil, les prix intérieurs de la plupart des produits agricoles sont censés augmenter dans le scénario prévoyant une réforme multilatérale des règles commerciales et soumis au modèle GTAPEM. D'après les résultats, les revenus des producteurs agricoles à vocation commerciale progressent de 3 à 4 % sous l'effet d'une réduction de 50 % de la protection commerciale et du soutien interne, tandis que ceux des exploitations familiales sans vocation commerciale enregistrent une hausse de la moitié de ce pourcentage. La différence tient essentiellement au fait que les exploitations à vocation commerciale sont plus spécialisées dans des produits destinés à l'exportation, tels que la

viande et le sucre, dont les prix sont appelés à augmenter sensiblement sous l'effet de réformes multilatérales.

- Le Malawi compte une grande majorité de ménages pauvres. Les agriculteurs engagés dans la production commerciale de tabac, principale culture de rente, et dont le degré de pauvreté est moindre, sont avantagés par la hausse des prix. Les résultats de la simulation opérée avec le modèle GTAPEM indiquent une élévation de moins de 5 % des prix dans l'hypothèse d'une réforme mondiale faisant baisser de 50 % les droits de douane et les aides agricoles, et une hausse de revenu inférieure à 1 % pour les producteurs de tabac. L'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans le secteur du tabac avantage les ménages démunis à vocation non commerciale qui ne peuvent pas pratiquer cette culture, mais fait baisser les revenus des ménages agricoles pauvres qui recrutent de la main-d'œuvre. D'après les simulations, ce sont en fait les ouvriers agricoles qui bénéficient le plus de la hausse du prix du tabac. Mais les ménages les plus pauvres n'en profiteront pas dans la mesure où ils ne peuvent pas cultiver ce produit faute de liquidités pour acheter les intrants nécessaires.
- Au Mexique, les ménages agricoles à vocation commerciale sont ceux qui pâtissent le plus d'une baisse des prix tant du maïs que des cultures de rente, tandis que les effets sur les petites exploitations (moins de cinq hectares) sont très variables d'une région à l'autre. Sous l'effet des réformes multilatérales envisagées dans le scénario soumis au modèle GTAPEM, les revenus réels de tous les ménages agricoles diminuent, mais la baisse est plus sensible dans le cas des producteurs qui exploitent plus de 5 ha (-0.4 %). Les répercussions sont similaires, quoique beaucoup moins prononcées, dans le cas des ménages sans terres et des petits producteurs qui exploitent moins de 5 ha (-0.1 %).
- En Italie, l'analyse des effets redistributifs d'une réduction générale du soutien dans le cadre d'une réforme mondiale indique que les grandes exploitations affichent une diminution de leurs revenus beaucoup plus sensible que les petites. Ce résultat est dû dans sa quasi intégralité à la forte chute du rendement des terres qui fait suite à la réduction du soutien. Une autre simulation montre que la modification récente de la politique agricole de l'Union européenne en faveur de paiements uniques a réduit la distorsion de la production et des échanges et amélioré le bien-être national, avec des effets redistributifs seulement limités. Bien que ses répercussions soient modestes, ce changement d'instrument d'action semble avoir bénéficié davantage aux exploitations moyennes et grandes qu'aux petites exploitations aux ressources limitées.
- L'étude sur les États-Unis s'appuie sur un scénario qui prévoit une réforme mondiale complète, mais sans réduction, dans ce pays, des paiements directs censés ne pas fausser les échanges (paiements au titre des contrats de production flexible, par exemple). Dans ce scénario, toutes les catégories de ménages agricoles des États-Unis voient leurs revenus augmenter. En effet, la baisse des revenus qu'entraîne la réduction, dans le pays, de toutes les autres formes de soutien agricole et de protection commerciale est plus que compensée par la hausse imputable à l'augmentation des prix mondiaux des produits. Néanmoins, on observe des effets redistributifs intéressants. Ainsi, la hausse des revenus bénéficie au premier chef aux exploitations résidentielles et d'appoint (de loisir), caractérisées par un taux élevé d'emploi à temps partiel d'un des conjoints, qui se distinguent en outre par leur capacité de substitution travail-capital et d'adaptation de la main-d'œuvre sur l'exploitation. En général, elles sont aussi plus spécialisées dans les produits bovins, dont les prix s'affermissent. A l'intérieur de chaque catégorie, les

ménages qui font preuve de la plus grande capacité d'adaptation perçoivent une proportion supérieure des gains de leur catégorie.

Il ressort des études de cas relatives au Brésil, au Malawi et au Mexique que les effets redistributifs sur les ménages non agricoles, notamment sur les salariés agricoles et sur les consommateurs, sembleraient particulièrement importants dans les pays en développement, compte tenu du nombre relativement élevé d'ouvriers agricoles et du fait que les ménages les plus démunis consacrent souvent une proportion plus importante de leurs revenus à l'alimentation (40 % ou plus).

L'impact des réformes sur la main-d'œuvre agricole dépend des décisions d'embauche des exploitations commerciales. Dans bien des cas, les ouvriers agricoles sont relativement pauvres, y compris par rapport aux ménages à vocation non commerciale. La hausse des salaires, ou la création d'emplois, atténuerait l'aggravation des inégalités à mesure que s'élèveraient les revenus des exploitations commerciales. Ces effets sont importants dans les simulations concernant les trois pays en développement. En outre, les augmentations de salaires pourraient aussi s'avérer bénéfiques pour les ménages pratiquant une agriculture de semi-subsistance dès lors qu'ils tireraient des revenus d'une activité exercée en dehors de l'exploitation.

L'évolution des prix des produits alimentaires pourrait aussi avoir des effets notables sur les revenus réels des consommateurs. Cela étant, la spécialisation des modes de consommation serait moins poussée que celle des sources de revenus des producteurs, et ceux-ci auraient besoin, pour adapter leur offre, de plus de temps qu'il n'en faut aux consommateurs pour se tourner vers des aliments meilleur marché. Les augmentations de prix se feraient donc moins fortement sentir. Dans le cas du Brésil, l'agroalimentaire joue un rôle suffisamment important pour que les pertes infligées aux ménages urbains par la hausse du prix des denrées s'effacent devant l'accroissement des bénéfices et des revenus du travail qu'apportent les exportations de ce secteur. Par conséquent dans cette étude, l'augmentation des revenus se répartirait entre tous les groupes et en dépit de l'accroissement des inégalités entre producteurs agricoles, la pauvreté reculerait et peu d'effets seraient observés sur les inégalités à l'échelle de toute l'économie.

Les études de cas montrent qu'il est difficilement envisageable d'obtenir des gains d'efficacité globaux sans pénaliser certains ménages du fait des effets immédiats des réformes. Dans les pays de l'OCDE caractérisés par un niveau élevé de soutien, l'application de réformes, sans mesures compensatoires, fera inévitablement baisser les revenus des ménages agricoles protégés. Dans beaucoup de pays en développement, il est probablement impossible de modifier la politique des prix et les mesures aux frontières correspondantes sans appauvrir encore des ménages déjà défavorisés. Cela ne justifie pas pour autant de renoncer aux réformes qui bénéficient à une partie de la population et à la société dans son ensemble. Il convient donc d'envisager des mesures à même d'accompagner les efforts d'adaptation que doivent consentir les ménages confrontés à des changements qui leur échappent.

L'action des pouvoirs publics

Implications dans le domaine de la politique commerciale

Il ressort de cette analyse que la plupart des pays et régions étudiés retirent un bénéfice économique de la réforme des politiques agricole et commerciale. Ces améliorations potentielles du bien-être justifient de poursuivre les efforts en vue d'obtenir

une large adhésion à une future réforme des règles commerciales. Les scénarios examinés prévoient une réduction de 50 % des droits de douane appliqués, des subventions à l'exportation et du soutien interne à l'agriculture. Une réforme moins ambitieuse et moins complète ne donnerait pas des résultats aussi importants et aussi étendus que ceux dont il est fait état ici.

La majeure partie des bénéfices du bien-être que retireraient les pays de l'OCDE, selon les estimations, d'une réforme multilatérale et multisectorielle proviendrait de la réduction de leur propre protection commerciale et de leurs propres mesures de soutien dans le domaine agricole, et essentiellement de la baisse de leurs droits de douane. Cette observation contient implicitement la supposition que, lorsque les droits de douane constituent seulement une composante d'un ensemble d'instruments de soutien des prix se renforçant mutuellement, la réduction de ces droits devrait être accompagnée par des mesures complémentaires de réduction de tous les autres instruments de politique de cet ensemble. La diminution des paiements budgétaires, notamment de ceux qui portent sur les terres, entraînerait, semble-t-il, une amélioration relativement modeste du bien-être, mais se traduirait par une baisse relativement importante de la valeur ajoutée agricole. Il s'ensuit qu'un train de réformes incluant une réduction des droits de douane permettrait d'obtenir un plus grand bien-être.

D'après les estimations, la diminution des droits de douane sur les marchandises, biens non agricoles dans les pays de l'OCDE engendrerait les bénéfices les plus importants pour les pays hors OCDE. La réduction des droits de douane dans ces derniers et la baisse des droits de douane et du soutien interne dans les pays de l'OCDE n'amélioreraient pas autant le bien-être dans cette région. Bien entendu, ces résultats masquent la grande diversité des résultats à l'échelle des pays. Ainsi, certains des pays non membres étudiés, notamment le Brésil, retireraient des avantages beaucoup plus importants de la libéralisation dans le domaine de l'agriculture que d'une libéralisation dans les autres. Parmi les pays et régions étudiés, une seule, l'Afrique sub-saharienne, semble devoir être lésée en conséquence des réformes multisectorielles, mais plusieurs pays, individuellement, verraient leur bien-être se détériorer en cas de réformes partielles, que celles-ci concernent uniquement l'agriculture ou non. Une réforme multisectorielle et multilatérale limitant au minimum les exemptions et exclusions possibles permettrait d'optimiser les bénéfices potentiels et d'obtenir tout le soutien politique nécessaire pour la réaliser.

Compensations et aide à l'ajustement

Les résultats de l'analyse des répercussions de la réforme sur le secteur agricole dans son ensemble et au niveau des ménages révèlent que, dans les pays qui réduisent leur niveau de protection et de soutien alors que ceux-ci étaient au-dessus de la moyenne, ce seraient les propriétaires fonciers qui risqueraient d'enregistrer le manque à gagner le plus important, y compris si la réforme ne prévoit pas de réduction des paiements au titre des superficies. Plus généralement, le groupe le plus lésé pourrait comprendre les propriétaires d'autres actifs fixes dans l'agriculture, le principal exemple étant peut-être celui des détenteurs de droits sur des quotas de production. Dans le passé, il est arrivé que les pouvoirs publics mettent en œuvre des programmes de dédommagement des pertes potentielles pour compenser la destruction de la valeur d'actifs agricoles due aux mesures appliquées. Le passage à des mesures de soutien provoquant moins de distorsions doit être encouragé.

Le débat sur les mesures d'ajustement fait une large place aux dispositions à prendre à l'égard des personnes qui risquent de perdre leur emploi ou de subir une réduction de leurs revenus sous l'effet des réformes. Les résultats de l'analyse globale et à l'échelon du secteur, d'une part, et des études de cas, d'autre part, mettent cette nécessité en perspective. Ainsi, au niveau du secteur, l'analyse des simulations montre que la baisse des salaires et la contraction de l'emploi, dans les pays où elles se produiraient, seraient modestes. Il ressort des études de cas, basées sur des modèles de ménages, que les effets les plus prononcés et les plus immédiats des réformes, qu'ils soient positifs ou négatifs, seraient ressentis par les exploitations à vocation commerciale, c'est-à-dire par celles dont la production pourrait éventuellement être achetée ou vendue aux prix mondiaux. Il peut y avoir des répercussions indirectes pour les salariés agricoles, comme l'indique l'étude de cas sur le Brésil. Aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, les producteurs agricoles (à vocation commerciale) ne représentent en général qu'une petite fraction de la population agricole et donc souvent une très petite partie de la population active dans son ensemble. En outre, bien que ce ne soit pas systématiquement le cas, les exploitations agricoles dont la production bénéficie d'un niveau élevé de protection commerciale et de soutien interne sont généralement plus intensives en capital et n'emploient pas beaucoup d'ouvriers agricoles. Par conséquent, le nombre de personnes susceptibles de perdre leur emploi ou de subir une diminution de leurs revenus salariaux sous l'effet d'une réforme de la politique agricole serait limité.

Toutefois, même si, d'après nos simulations, peu de personnes risquent de pâtir gravement des changements, il convient d'envisager des mesures susceptibles de faciliter les ajustements. Dans les pays développés, il existe habituellement des systèmes généraux de protection sociale et, dès lors que les ménages agricoles peuvent s'en prévaloir facilement, ces dispositifs peuvent apporter l'appui nécessaire à ceux qui ne sont pas à même de s'adapter et de demeurer dans l'agriculture tout en étant productifs. La situation dans les pays en développement est sans doute plus complexe. Afin d'améliorer la compétitivité de certains ménages agricoles au moins, des investissements publics supplémentaires peuvent être envisagés, par exemple dans l'éducation, la formation, la recherche, la vulgarisation, les services de santé, la sécurité des aliments, les systèmes d'accréditation et les infrastructures physiques. Les dispositions de cette nature peuvent être ciblées régionalement ou à l'échelle des ménages. Il est évident, toujours dans les pays en développement, que tous les ménages n'auront pas la capacité de s'adapter ou d'exploiter efficacement l'aide à l'ajustement. Les débouchés professionnels dans d'autres secteurs peuvent être limités, le marché de l'emploi n'est pas toujours correctement encadré et la protection sociale, si elle existe, peut se révéler inefficace. Il conviendrait par conséquent de mettre à l'étude l'établissement de dispositifs idoines.

De nombreux ménages agricoles sont capables de s'adapter et il importe que les mesures appliquées ne limitent pas les incitations qui les y encouragent. Cela signifie qu'il convient avant tout de permettre et de faciliter l'ajustement, plutôt que de dédommager les ménages agricoles des répercussions préjudiciables des réformes, car cette dernière intervention risque de décourager l'adaptation. Parallèlement, il peut être nécessaire de mettre en place une protection sociale pour les ménages qui ne sont pas en mesure de s'adapter.

Note

1. Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques de soutien à l'agriculture

REFERENCES

- Ahearn, M., H. El-Osta et J. Dewbre (2002) « The Impact of Government Subsidies on Off-Farm Labor Supply of Farm Operators », rapport présenté à la réunion annuelle de l'American Agricultural Economics, Long Beach, CA.
- Anderson, K., W. Martin et D. van der Mensbrugghe (2005), « Market et Welfare Implications of Doha Reform Scenarios » dans *Agricultural Trade reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson et W. Martin (eds.), Washington, D.C., OOTP et la Banque mondiale.
- Armington, P.S. (1969), *A Theory of Demand for Products Distinguished by Place of Production*, IMF Staff Papers, N° 16, pp. 159-178.
- Azzoni, C., J. Brooks, J. Guilhoto, et S. McDonald (2005), *Who in Brazil will Gain from Global Trade Reforms*, The University of São Paulo Research Regional et Urban Economics Lab, TD-Nereus 12-2005.
- Banque mondiale (2003), *Global Economic Prospects: Realizing the Development Promise of the Doha Agenda 2004*, Washington, DC.
- Bhagwati, J. (2005) "Reshaping the WTO" dans *Far Eastern Economic Review*, N°168, pp. 1-5.
- Bouet, A., Y. Decreux, L. Fontagné, S. Jean et D. Laborde (2004), « A Consistent, *ad valorem* Equivalent Measure of Applied Protection Across the World: The MACMap-HS6 Database » *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII)*, Working Paper No 2004 – 22, Paris.
- Bchir, A., S. Jean et D. Laborde (2005), « Binding overhang and tariff-cutting formulas: A systematic, world-wide quantitative assessment », *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) Working Paper draft*, Paris.
- Bouet, A., J.C. Bureau, Y. Decreux, L.; et S. Jean (2004), « Multilateral Agricultural Trade Liberalization: The Contrasting Fortunes of Developing Countries in the Doha Round », *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII)*, Working Paper 2004-18, novembre.
- Bouet, A., Y.L. Fontagné et S. Jean (2005) « Is Erosion of Tariff Preferences a Serious Concern? » dans *Agricultural Trade Reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson et W. Martin (eds.) Washington, D.C., OOTP et la Banque mondiale.
- Brooks, J. (2003). « Agricultural Trade Reform, Adjustment and Poverty: Mapping the Linkages », *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OECD, Paris, pp. 9-25.
- Brooks, J. et O. Melyukhina (2003) « Estimating the pass-through of agricultural policy reforms: an application to Russian crop markets, with possible extensions », rapport présenté à l'International Agricultural Trade Research Consortium Conference, Capri, juin.
- Burfisher, M. et J. Hopkins, eds. (2003) « *Decoupled Payments: Household Income Transfers in Contemporary U.S. Agriculture* », Market and Trade Economics Division, Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture, *Agriculture Economic Report* No. 822, Washington, D.C.
- Burfisher, M., K. Hanson, J. Hopkins et A. Somwaru (2005), « *US Agricultural Adjustment Capacity: A Macro-Micro Simulation Approach* », rapport USDA-ERS établi pour l'OCDE.

- Charlton, A.H. et J.E. Stiglitz (2005) « A Development-friendly prioritization of Doha Round Proposals », *The World Economy*, Volume 28, N°3, p.293.
- Cogneau, D. et A. Robilliard (2000) *Growth, distribution and poverty in Madagascar: learning from a micro-simulation model in a general equilibrium framework*, IFPRI, Washington, DC.
- Cooper, J., R. Johansson, et M. Peters (2003), « Some Domestic Environmental Effects of U.S. Agricultural Adjustments under Liberalized Trade: A Preliminary Analysis », rapport présenté à la Second North American Symposium on Assessing the Environmental Effects of Trade, Mexico City, Mexico, mars, accessible à : http://www.cec.org/files/PDF/ECONOMY/cooper-et-al_en.pdf
- Deaton, A. (1997) *The analysis of household surveys: a microeconomic approach to development policy*. Johns Hopkins University Press for the World Bank, Baltimore et Londres.
- Decaluwé, B. et J. Cockburn (2002) « *How are Globalization and Poverty Interacting and What Can Governments Do About It?* » (d'après un ouvrage issue du projet Micro Impact of Macro Adjustment Policies (MIMAP), 9-10 décembre, Paris.
- Diaz Bonilla, E., M. Thomas et S. Robinson (2003) « Trade, Food Security and WTO Negotiations: Some Reflections on Boxes and their Contents » dans *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, pp. 59-104.
- Dorward, A., C. Poulton, H. Tchale et P. Wobst (2004) *The Distributional Effects of Agricultural Policy Reform on Poor Rural Households: Linking Household, Rural Economy and Economy-Wide Analysis*, rapport établi pour l'OCDE.
- Duncan, R. et D. Quang (2003), *Trade Liberalisation, Economic Growth and Poverty Reduction Strategies*, National Centre for Development Studies, Australian National University, Canberra.
- El-Osta, H.S. et M.J. Morehart (1999) “Technology Adoption Decision in Dairy Production and the Role of Herd Expansion,” *Agricultural and Resource Economics Review*. avril, pp: 84-95.
- Fabiosa, J., J. Beghin, S. de Cara, A. Eloheid, C. Fang, M. Isik, H. Matthey, A. Saak, P. Westhoff, D.S. Brown, B. Willott, D. Madison, S. Meyer, et J. Kruse (2005), « The Doha Round of the World Trade Organisation and Agricultural Markets Liberalisation: Impacts on Developing Economies », *Review of Agricultural Economics*, Vol. 27, No. 3, pp 317-335.
- Fallick, B.C. (1996) « A Review of the Recent Empirical Literature on Displaced Workers », *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 50, No. 1, pp: 5-16.
- Farber, H.S. (2003) « Job Loss in the U.S., 1981-2001 », NBER Working paper 9707, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- FIPE (2004), « The Distributional Effects of Agricultural Policy Reform: The Case of Brazil », rapport établi pour l'OCDE, Sao Paulo.
- Finizia, A., R. Magnani et F. Perali (2004): *A General Equilibrium Analysis of the Mid-Term Review of the CAP on the Italian Economy*, Franco Angeli, Rome.
- Francois, J.F., H. van Meijl et F.W. van Tongeren (2003), *Economic Benefits of the Doha Round for the Netherlands*, rapport soumis au ministère des Affaires économiques, Direction générale des relations économiques extérieures, Pays Bas.
- Francois, J. et W. Martin (2004), « Formula Approaches for Market Access Negotiations », *The World Economy*, Vol. 26, pp. 1-28.
- Gardner, B. (1987), *The Economics of Agricultural Policies*, New York, Macmillan.

- Gardner, B. (1992) « The Disappearance of the Farm Problem », *Journal of Economic Literature*, Vol. 30, No. 3, pp. 62-101.
- Gérard F., M.-G. Piketty et J.-M. Boussard (2003), « Libéralisation des échanges et bien-être des populations pauvres: Illustration à partir du modèle ID3 de la faiblesse des impacts et de la sensibilité des résultats aux hypothèses de fonctionnement des marchés », *Notes et études économiques*, n°19, pp. 111-134, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, Paris.
- Hanson, K. 2002. « Scenario Analysis with a U.S. Computable General Equilibrium Model », *The 12th Federal Forecasters Conference: Papers and Proceedings*, Washington DC.
- Hanson, Kenneth, et Agapi Somwaru(2003) « Farm and Non-Farm Households Distributional Effects of U.S. Farm Commodity Programs ? », *Selected Papers at the Sixth Annual Conference on Global Economic Analysis*, The Hague, Netherlands.
- Hertel, T.W. (1997), *Global Trade Analysis: Modeling and Application*, Purdue University.
- Hertel, T.W., J.M. Horridge, et K. R. Pearson (1991) *Mending the Family Tree: A Reconciliation of the Linearization and Levels Schools of CGE Modeling*, Impact Project Preliminary Working Paper No IP-54, Australian Industry Commission et Monash University, Canberra.
- Hertel, T.W., D. Hummels, M. Ivanic, et R. Keeney (2003) « How Confident Can We Be in CGE-Based Assessments of Free Trade Agreements? » rapport présenté à la Sixth Annual Conference on Global Economic Analysis, Scheveningen, Pays Bas.
- Hertel T., P. Preckel, J. Cranfield et M. Ivanic (2003) « OECD and non-OECD trade liberalisation and poverty reduction in seven developing countries », *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, Paris, pp. 195-212.
- Hertel, T.W. et J. Reimer (2004) « Predicting the Poverty Impacts of Trade Reform », *World Bank Policy Research Working Paper 3444*, novembre 2004, Banque mondiale, Washington D.C.
- Hertel, T.W. et R. Keeney (2005), « What's at stake: the relative importance of import barriers, export subsidies and domestic support », dans *Agricultural Trade reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson et W. Martin (eds.) Washington, D.C., OUP et la Banque mondiale.
- Hertel, T et L.A. Winters (2005), « Poverty impacts of a WTO agreement: synthesis and overview », *Putting development back onto the Doha Agenda: poverty impacts of a WTO Agreement*, dans T. Hertel et L.A. Winters (eds.), Banque mondiale, Washington DC.
- Hoppe, R.A., J.E. Perry, D. Banker (2000) *ERS Farm Typology for a Diverse Agricultural Sector*, ERS No. 759.
- INCRA/FAO (2000), *Novo retrato da agricultura brasileira: o Brasil redescoberto*, Brasilia (DF): NEAD.
- Jomini, P., J.F. Zeitsch, R. McDougall, A. Welsh, S. Brown, J. Hambley, et J. Kelly (1991), «SALTER: A General Equilibrium Model of the World Economy, Volume 1 Model Structure, Database and Parameters», Australian Industries Assistance Commission, Canberra.
- Kanbur, R. (1999) « Income Distribution and Development » *Handbook on Income Distribution*, A.B. Atkinson et F. Bourguignon (ed.) North-Holland.
- Kletzer, L.G. (1998), «Job Displacement,» *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 12, No. 1, pp. 115-136.
- Lofgren, H. et S. Robinson (1999) «To Trade or Not to Trade: Non-Separable Farm Household Models in Partial and General Equilibrium» TMD Discussion Paper No. 37, IFPRI, Washington DC.

- Lofgren, H., R.L. Harris, S. Robinson (2002), « A Standard Computable General Equilibrium Model (CGE) in GAMS », *Microcomputers in Policy Research*, N°5, IFPRI, Washington, D.C.
- Lofgren, H. et S. Robinson (2003) « *General Equilibrium Simulation Models in Agricultural Economics* », rapport présenté à la réunion annuelle du UK Agricultural Economics Society, avril.
- Magnani, R. et F. Perali (2005) « *The General Equilibrium Impact of Reforms at the Macro and Micro Level: the Italian case* », rapport établi pour l'OCDE.
- McBride, W.D. et H.S. El-Osta (2002) « Impacts of the Adoption of Genetically Engineered Crops on Farm Financial Performance », *Journal of Agricultural and Applied Economics*. Vol. 34, No. 1, pp: 175-191.
- McDonald S. (2005), *A Standard Computable General Equilibrium Model Version 5: Technical Documentation*, PROVIDE Project Technical Paper 2005:03, Elsenburg, R.S.A.
- Minot, N. et F. Goletti (2000) « Rice market liberalisation and poverty in Viet Nam », *IFPRI Research Report* No. 114.
- McCulloch, N., L. A. Winters et X. Cirera (2001) *Trade liberalisation and Poverty: a Handbook*, Centre for Economic Policy Research, Londres.
- McCulloch, N. (2002). « The impact of Structural Reforms on Poverty: a Simple Methodology with Extension », rapport présenté au séminaire du Centre de développement de l'OCDE : *How are globalisation and poverty interacting and what can governments do about it?*, Paris, 9-10 décembre.
- Nicita, A., M. Olarreaga et I. Soloaga (2002), *A Simple Methodology to Assess the Poverty Impact of Economic Policies Using Household Data: An Application to Cambodia*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- OCDE (1994) *A Review of Farm Household Incomes in OECD Countries*, Paris.
- OCDE (1999), *The Distributional Effects of Agricultural Support in Selected OECD Countries*, Paris.
- OCDE (2001a) *Market Effects of Crop Support Measures*, Paris.
- OCDE (2001b) *Low Incomes in Agriculture*, Paris.
- OCDE (2002a) *Agriculture and Trade Liberalisation: Extending the Uruguay Round Agreement*, Paris.
- OCDE (2002b) *The Incidence and Efficiency of Farm Support*, Paris.
- OCDE (2003a), *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, Paris.
- OCDE (2003b), *Farm household income: Issues and policy responses*, Paris.
- OCDE (2003c), « *Doha Development Agenda: Welfare Gains from Further Multilateral Trade Liberalisation with Respect to Tariffs* », TD/TC/WP(2003)10/FINAL.
- OCDE (2004), *Agricultural Policies in OECD Countries at a Glance*, Paris.
- OCDE (2005a), *Preferential Trading Arrangements in Agricultural and Food Markets: The Case of the European Union and the United States*, Paris.
- OCDE (2005b), *Trade Preference Erosion: Potential Economic Impacts*, Paris.
- OCDE (2005c), *OECD Review of Agricultural Policies: Brazil*, Paris.
- Panagariya A. (2004), « *Agricultural Liberalization and the Developing Countries: Debunking the Fallacies* » mimeo, Columbia University, décembre.

- Reimer, J. (2002) « Estimating the Poverty Impacts of Trade Liberalisation », *GTAP Working Paper* No. 20, Purdue University, États-unis
- Reimer, J., and T. Hertel (2003) « International Estimates of Demand for Use in the GTAP Model? », *GTAP Working Paper*, No. 22.
- Robilliard, A. S., (2002) « *Examining the Social Impact of the Indonesian Financial Crisis Using a Micro-Macro Model* », rapport présenté à un séminaire du Centre de développement de l'OCDE – Globalisation et pauvreté : quelles interactions ? Quel rôle pour les pouvoirs publics ? Paris, 9-10 décembre.
- Sebastien, J., D. Laborde and W. Martin (2005), « Consequences of agricultural tariff cuts using alternative formulas », in *Agricultural Trade reform and the Doha Development Agenda*, K. Anderson and W. Martin (eds.) Washington, D.C., OUTP et la Banque mondiale : Chapitre 2.
- Sharma, R. (2003). « The Transmission of World Price Signals: the Concept, Issues and Some Evidence From Asian Cereals Markets », dans OCDE (2003a), *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, Paris.
- Singh I., L. Squire et J. Strauss (1986) *Agricultural Household Models: Extensions and Applications*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, États-unis
- Stout, J.V. et D. Abler (2004) « ERS/Penn State Model Documentation », http://trade.aers.psu.edu/pdf/ERS_Penn_State_Trade_Model_Documentation.pdf
- Tangermann, S. (2005) « Organisation for Economic Cooperation and Development Area Agricultural Policies and the Interests of Developing Countries » dans *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 87, No. 5, pp. 1128-1144.
- Taylor, J.E. (2003), « The Microeconomics of Globalization: Evidence from China and Mexico », dans *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, Paris.
- Taylor, J.E. et A. Yúnez-Naude (2004) « *Disaggregated Impacts of Policy Reform: A Case Study Using Data from the Mexico National Rural Household Survey* », rapport établi pour l'OCDE.
- Tokarick, S. (2005), « Who Bears the Cost of Agricultural Support in OECD Countries? », *The World Economy 2005*, Vol. 28, N°4.
- UNCTAD (2003), « Back to Basics: Market Access Issues in the Doha Agenda », Nations Unies, Genève.
- U.S. Department of Agriculture (USDA) (2001), « The Road Ahead: Agricultural Policy Reform in the WTO, Summary Report », *Agriculture Economic Report* No. 797, Economic Research Service, ministère de l'Agriculture des États-unis, Washington DC, janvier.
- Valdés A. et W. Foster (2003) « Reflections on the Policy Implications of Agricultural Price Distortions and Price Transmission for Producers in Developing and Transition Economies » dans *Agricultural Trade and Poverty: Making Policy Analysis Count*, OCDE, Paris.
- Varian H. (1992), *Microeconomic Analysis*, W. W. Norton & Company, New York.
- Wobst, P., H. Lofgren, H. Tchale, et J.A. Morrison (2004), *CGE Modelling of Pro-Poor Development Strategies for Malawi: An Analysis of Alternative Scenarios*, IFPRI, Washington, D.C.
- Winters, L.A. (2000) « Trade, Trade Policy and Poverty: What are the Links? », *Centre for Economic Policy Research Paper*, No. 2382, Londres.

Table des matières

Résumé	7
Partie I. Réforme des politiques commerciales et agricoles : répercussions à l'échelle mondiale et nationale et effets sur les ménages	17
Introduction	19
<i>Chapitre 1.</i> Niveau et composition du soutien agricole et de la protection commerciale	21
<i>Chapitre 2.</i> Incidences sur le marché mondial, au niveau national et sectoriel	31
<i>Chapitre 3.</i> Incidences au niveau des ménages	57
<i>Chapitre 4.</i> Conclusion et déductions à l'usage des pouvoirs publics	81
<i>Annexe I.1</i> Présentation du modèle GTAP	85
Partie II. Résumés des études de cas sur les effets de la réforme au niveau des ménages	91
<i>Chapitre 5.</i> Brésil	93
<i>Chapitre 6.</i> Italie	115
<i>Chapitre 7.</i> Malawi	123
<i>Chapitre 8.</i> Mexique	141
<i>Chapitre 9.</i> États-Unis	155
Références	169



Extrait de :

Agricultural Policy and Trade Reform

Potential Effects at Global, National and Household Levels

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264025745-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Résumé », dans *Agricultural Policy and Trade Reform : Potential Effects at Global, National and Household Levels*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264025769-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.